

## ADHÉSION AU SCHEMA RÉGIONAL AQUITAINE POUR LA FORMATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Dans le cadre de son adhésion au Schéma Régional Aquitaine pour la formation professionnelle des Personnes Handicapées, le Cnam Aquitaine offre un service particulier aux personnes handicapées via l'intervention d'un référent chargé de faciliter le parcours de formation des personnes concernées.

Avez-vous la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ?  Oui  Non  
 Souhaitez-vous rencontrer notre référent travailleur handicapé ?  Oui  Non

## PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

Votre employeur est-il associé à votre projet de formation ?

Non, j'effectue ma formation uniquement à titre individuel  Oui, il est informé et me soutient :  
 Oui, il est informé et rien de plus

- en aménageant mon temps de travail
- en prenant en charge mes frais de formation
- en définissant avec moi mon projet de formation
- en intégrant la formation dans un projet d'évolution de carrière

Souhaitez-vous bénéficier de conseils pour faciliter la prise en charge de votre formation par votre employeur ?  Oui  Non

## COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'ICSV ?

Par un auditeur ou ancien auditeur  Par mon employeur  Par la presse écrite, *précisez ci-dessous*  
 Par un organisme conseil  Radio, TV, *précisez ci-dessous*  Par Internet  
 Par le bouche-à-oreille  Par une affiche ou poster  Autre, *précisez ci-dessous*

Préciser le nom du support

## TARIFS VALABLES POUR UNE INSCRIPTIONS EN BAC +3 OU BAC +4

Tarif normal entreprise		
ICSV		5 000 €
Droit de dossier	Montage du dossier + instruction et entretien d'admission	80 €
	Coût total	
Tarif réduit individuel		
ICSV		2 500 €
Droit de dossier	Montage du dossier + instruction et entretien d'admission	80 €
	Coût total	

## TARIFS VALABLES POUR UNE INSCRIPTIONS EN BAC +5

Tarif normal entreprise		
ICSV		7 000 €
Droit de dossier	Montage du dossier + instruction et entretien d'admission	80 €
	Coût total	
Tarif réduit individuel		
ICSV		3 500 €
Droit de dossier	Montage du dossier + instruction et entretien d'admission	80 €
	Coût total	

## PAIEMENT

Choisissez votre mode de paiement

par chèque (à l'ordre du Cnam Aquitaine)  par carte bancaire\* avec échelonnement en 3 ou 4 fois (minimum 100E, coût : gratuit)  
 en espèces  par carte bancaire\* avec échelonnement en 5 fois (minimum 300E, coût : 0,5%)  
 par carte bancaire\*  par carte bancaire\* avec échelonnement en 10 fois (minimum 400E, coût : 2,5%)

\* Paiement au Cnam Bordeaux, Pau et Anglet et uniquement par carte bancaire (Visa, CB, Mastercard,...). Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un RIB.

**Attention : pour être complet votre dossier doit être accompagné du paiement et/ou formulaire de prise en charge signé par votre employeur et toutes les rubriques doivent être obligatoirement remplies.**

Pour connaître les différentes étapes qui suivront le dépôt de votre dossier d'inscription, reportez-vous au guide de l'auditeur qui vous sera remis par les conseillers de votre centre Cnam.

## ENVOI DU DOSSIER

Retournez votre dossier au centre Cnam de votre choix.

AGEN / BORDEAUX / PÉRIGUEUX  
16, cours de la Marne  
33800 BORDEAUX

PAU / MONT-DE-MARSAN  
Hélioparc  
2, avenue du Président Pierre Angot  
64000 PAU

ANGLLET  
Pôle Scientifique Universitaire  
Allée du Parc Montaury  
64600 ANGLLET

Cadre réservé à l'administration

RÉCEPTION DU DOSSIER

	par	par	par
Dossier vérifié le	/	/	/
Enregistré le	/	/	/
Guide remis le	/	/	/

# DOSSIER D'INSCRIPTION ICSV

le **cnam**  
Institut commercial supérieur **ICSV**

Année :

## CHOISISSEZ VOTRE CENTRE D'EXAMEN

Agen  Anglet  Bordeaux  
 Mont-de-Marsan  Pau  Périgueux

## CIVILITÉ

Mme  Mlle  M.

Nom   
 Nom de jeune fille   
 Prénom

N° de Sécurité Sociale (*figurant sur votre carte vitale ou votre bulletin de salaire*)

Adresse   
 Code postal  Ville   
 Pays   
 Né(e) le  /  /  Code dpt  Ville   
 Pays de naissance  Nationalité

Téléphone domicile  Téléphone portable

Adresse électronique (*obligatoire*)

J'autorise le Cnam à me transmettre des informations par mail et SMS.

*En aucun cas vos coordonnées ne seront transmises à des organismes tiers.*

CIVILITÉ

## VOS DIPLÔMES ANTÉRIEURS

Cochez les cases correspondant aux diplômes que vous avez obtenus.

### DIPLÔME FRANÇAIS OBTENU HORS DU CNAM

**Diplôme de niveau le plus élevé dans l'enseignement secondaire**

Aucun diplôme français

CAP, BEP, BEPC  
 CFPA 1<sup>er</sup> degré  
 Brevet professionnel  
 Autre diplôme homologué de niveau inférieur au Bac  
 ESEU (série A ou B), examen spécial d'entrée en université ou DAEU  
 Bac général  
 Bac technologique  
 Bac professionnel  
 Bac ou diplôme de même niveau obtenu à l'étranger

Année d'obtention

### Plus haut diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur:

CFPA 2<sup>e</sup> degré  
 DEUG, DEUST  
 BTS  
 DUT  
 Autre diplôme homologué de niveau Bac +2  
 Licence  
 Maîtrise, Master 1  
 École supérieure de commerce  
 Diplôme d'ingénieur  
 DEA, DESS, Master 2 (professionnel ou recherche)  
 Doctorat  
 Autre diplôme homologué de niveau Bac +3  
 Autre diplôme homologué de niveau Bac +4  
 Autre diplôme homologué de niveau Bac +5 ou plus  
 Diplôme obtenu à l'étranger de niveau Bac +2  
 Diplôme obtenu à l'étranger de niveau Bac +3  
 Diplôme obtenu à l'étranger de niveau Bac +4  
 Diplôme obtenu à l'étranger de niveau Bac +5 ou plus

Année d'obtention

Codez la spécialité de votre diplôme en vous reportant au tableau 1 ci-contre

### AUTRES FORMATIONS

**Ce cadre ne s'adresse qu'aux auditeurs ayant suivi une formation de niveau plus élevé que celle indiquée dans le cadre ci-contre, non sanctionnée par un diplôme.**

Terminale sans succès au baccalauréat  
 Préparation FPA 2<sup>e</sup> degré  
 Préparation DEUG  
 Préparation BTS  
 Préparation DUT  
 Préparation autre diplôme homologué de niveau Bac +2  
 Préparation Licence  
 Préparation autre diplôme homologué de niveau Bac +3  
 Préparation Maîtrise, Master 1  
 Préparation autre diplôme homologué de niveau Bac +4  
 Préparation École supérieure de commerce  
 Préparation Diplôme d'ingénieur  
 Préparation DEA, DESS, Master 2  
 Préparation Doctorat  
 Préparation autre diplôme homologué de niveau ≥ Bac +5

Année de formation

Codez la spécialité de votre diplôme en vous reportant au tableau 1 ci-contre

### DIPLÔME DU CNAM

Avez-vous déjà obtenu un diplôme ou certificat au Cnam?

Oui  Non

Si oui, si plusieurs diplômes ou certificats, donnez le plus élevé :

Libelle

Année d'obtention  Code diplôme

### Tableau 1 - Codes des spécialités des diplômes hors Cnam

01 Mathématiques, informatique (scientifique ou de gestion)	06 Biologie, biochimie	10 Sciences économiques, AES, gestion, commerce, GEA
02 Electricité, électronique	07 Médecine, pharmacie, odontologie, carrières de la santé	11 Lettres, langues, arts, histoire, géographie
03 Mécanique	08 Autres formations industrielles ou scientifiques	12 Sociologie, psychologie, information, communication, carrières sociales
04 Chimie	09 Droit, sciences politiques, carrières juridiques	13 Autres formations tertiaires
05 Autres sciences physiques (matériaux, thermique, génie civil...)		

DIPLÔMES ANTÉRIEURS

## Votre situation

### Dossier d'inscription ICSV

#### VOTRE SITUATION FACE À L'EMPLOI

**Actuellement vous êtes dans la situation suivante :** *Ne sélectionnez qu'un seul et unique choix.*

Vous occupez un emploi (cochez la case correspondant à votre catégorie socioprofessionnelle)

##### Agriculture :

Agriculteurs, horticulteurs, éleveurs, etc. (exploitants et salariés).

##### Artisans, commerçants, chefs d'entreprises :

Artisans  
 Commerçants et assimilés  
 Chefs d'entreprise

##### Cadres et professions intellectuelles supérieures :

Professions libérales  
 Cadre de la fonction publique  
 Professeurs, professions scientifiques  
 Professions de l'information, des arts et des spectacles  
 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise  
 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

##### Professions intermédiaires :

Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés  
 Professions intermédiaires de la santé et du travail social  
 Clergé, religieux  
 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique  
 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises

Techniciens

Contremaîtres, agents de maîtrise

Techniciens supérieurs

##### Employés et assimilés :

Employés civils et agents de service de la fonction publique  
 Policiers et militaires  
 Employés administratifs d'entreprise  
 Employés de commerce  
 Personnels des services directs aux particuliers

##### Ouvriers et assimilés :

Ouvriers qualifiés de type industriel  
 Ouvriers qualifiés de type artisanal  
 Chauffeurs  
 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport  
 Ouvriers non qualifiés de type industriel  
 Ouvriers non qualifiés de type artisanal  
 Ouvriers agricoles

##### Autres

Cas non prévus

#### Année d'entrée dans la vie active

En recherche d'un nouvel emploi  Retraité ou préretraité  Parent au foyer  
 En recherche d'un premier emploi  Etudiant  Autre inactif

Durée de votre expérience professionnelle :  inférieure à 1 an  entre 1 et 2 ans  entre 2 et 3 ans  supérieure à 3 ans

Si vous êtes étudiant, veuillez indiquer le nom de votre établissement

Si vous occupez un emploi ou êtes en recherche d'un nouvel emploi, veuillez indiquer votre profession ou qualification précise (ou celle de votre emploi)

Si vous occupez un emploi ou êtes en recherche d'un nouvel emploi, veuillez également remplir le cadre ci-dessous.

#### Statut de l'emploi

*Ne sélectionnez qu'un seul et unique choix.*

CDI ou Titulaire de la fonction publique  Emploi aidé (Contrat emploi solidarité, de professionnalisation, etc.)  
 Apprenti sous contrat  Profession libérale, indépendant ou chef d'entreprise  
 CDD  Intérim

Si CDD ou intérim, veuillez définir la durée du contrat en cours ou du dernier contrat (en mois)

Autre

Si vous occupez un emploi, veuillez également remplir le cadre ci-dessous.

#### VOTRE ENTREPRISE

*Données obligatoires strictement confidentielles qui ne seront transmises ni à votre employeur, ni à un tiers.*

Raison sociale

Nom de l'employeur \*

Adresse

Code postal Ville

N° Siret \*\* (obligatoire) Code NAF ou APE \*\*

Taille de l'établissement dans lequel vous travaillez  1 à 9  10 à 49  50 à 499  500 à 999  1000 et plus

Taille du groupe auquel vous appartenez  1 à 9  10 à 49  50 à 499  500 à 999  1000 et plus

**Veuillez cocher la case correspondant au secteur d'activité de votre entreprise**

##### Agriculture :

Agriculture, pêche

##### Industries :

Agroalimentaire  
 Industrie du bois, ameublement  
 Caoutchouc et matières plastiques  
 Chimie, verre  
 Construction automobile et matériel de transport terrestre  
 Construction mécanique  
 Construction navale, aéronautique, armement  
 Industrie du cuir et de la chaussure  
 Energie (EDF, GDF, pétrole, gaz, eau)  
 Construction de matériel électrique et électronique

Industrie pharmaceutique et parachimique

Production de matériaux de construction, minerais

Production de matériels informatiques

Métallurgie, sidérurgie

Recherche sur le nucléaire

Papier, carton

Imprimerie, presse, édition

Industrie textile et de l'habillement

##### Bâtiment et travaux publics :

Bâtiment, travaux publics, génie civil

##### Tertiaire :

Assurance

Banques, crédit-bail immobilier

Commerce

Hôtels, cafés, restaurants

Immobilier

Société de service aux entreprises (y compris informatique)

Autres services marchands

Services non marchands

Télécommunications et postes

Transports

Autres services marchands (administration, enseignement, recherche publique, collectivités territoriales ou internationales)

##### Autres :

Cas non prévus

\* Personne à contacter pour le suivi administratif et comptable du dossier. \*\* Figurant sur votre bulletin de salaire.

## Contrat d'adhésion de l'auditeur Cnam

### Dossier d'inscription ICSV

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, fondé en 1794, dont la vocation est de soutenir et de diffuser l'innovation au sein du monde professionnel. Les auditeurs du Cnam se caractérisent par la grande diversité de leurs profils et de leurs parcours. Ils partagent ensemble des valeurs fortes : la volonté de progrès au sein du monde du travail, la croyance en l'éducation comme mode d'élevation sociale et personnelle, la capacité à se remettre en cause et à se perfectionner tout au long de la vie, l'esprit d'ouverture et d'échanges. Dans le cadre des enseignements du Cnam, l'auditeur s'engage à respecter les autres adultes, auditeurs et enseignants.

#### 1 - STATUT DE L'AUDITEUR

La qualité d'auditeur est conférée aux adultes inscrits au Cnam. Une carte d'auditeur est délivrée pour la durée de l'année universitaire en cours. Au cours de sa formation et à l'issue de celle-ci, l'auditeur est invité à participer à la vie du Cnam lors des séances d'enseignement, au travers des espaces de dialogue sur Internet ou dans le cadre des associations et instances représentatives des auditeurs et anciens auditeurs. L'auditeur transmet à son centre d'enseignement de rattachement par courrier ou par mail toute modification de ses coordonnées personnelles en cours de formation (mais aussi à l'issue de sa formation s'il le souhaite). L'auditeur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent.



#### 2 - TARIFS D'INSCRIPTION

Pour chaque diplôme de l'ICSV, deux tarifs d'inscription sont proposés :

- un tarif individuel
- un tarif employeur.

En acceptant, à chaque fois qu'il le peut, d'accomplir les formalités nécessaires à la prise en charge de ses formations par son employeur ou un autre organisme, l'auditeur valorise sa démarche individuelle et participe à la mission du Cnam de garantir l'accès à tous et partout à la formation.

Il est formellement interdit à un auditeur bénéficiant du tarif individuel de se faire rembourser par son employeur ou tout autre organisme.

#### 3 - RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Le règlement du droit d'adhésion annuel de 80€ doit être effectué au moment de la remise du dossier d'inscription et reste acquis au Cnam (non remboursable).

Le règlement de la formation devra s'effectuer le jour du démarrage de la formation directement auprès du service comptabilité du Cnam Aquitaine selon les conditions suivantes :

- au comptant avec possibilité d'effectuer un paiement échelonné en 3, 4, 5 ou 10 mensualités (\* cf. page 4 - Tarifs et modalités de paiement)

En l'absence du règlement au démarrage de la formation, les droits d'accès aux cours et à la plateforme pédagogique ne seront pas ouverts.

#### 4 - ACCÈS INTERNET

Le bon déroulement des formations au Cnam implique que l'auditeur puisse accéder à Internet de façon régulière par ses propres moyens.

La configuration minimale requise est la suivante :

- un poste informatique standard PC ou Macintosh,
- une connexion Internet haut débit ADSL (minimum 512 ko).

L'accès Internet permet à l'auditeur de bénéficier des ressources pédagogiques liées à sa formation, des informations de scolarité (planning des cours, historique des notes, annales d'examen...) et des autres services Cnam (conférences en ligne, forums avec les autres auditeurs, actualités, offres d'emploi...). Un code d'accès personnel est fourni à l'auditeur lui permettant de se connecter à la plateforme Plei@d. Ce code d'accès est strictement personnel et reste valable y compris à l'issue de la formation.

L'utilisation par l'auditeur des ressources mises à disposition sur la plateforme Plei@d dans un cadre ne relevant pas de l'enseignement Cnam, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Certaines informations administratives et pédagogiques étant transmises via la messagerie intégrée à la plateforme Plei@d, le relevé de la messagerie doit être effectué au moins 2 fois par semaine.

#### 5 - SEUILS D'OUVERTURE DES ENSEIGNEMENTS

L'ouverture effective de certains enseignements est subordonnée à un nombre minimal ou maximal d'inscriptions décidé par la direction régionale du Cnam Aquitaine. En cas de non ouverture, l'auditeur peut transférer son inscription sur un autre enseignement ou en demander le remboursement.

#### 6 - PRÉSENCE ET ASSIDUITÉ AUX COURS

Le financement de votre formation est soumis à une présence assidue de votre part aux séminaires. L'organisme payeur ne prendra pas la totalité des frais d'inscription en charge si l'assiduité est insuffisante. L'auditeur devra alors s'acquitter du montant dû restant. L'assiduité est contrôlée par des feuilles de présence. Par ailleurs, le relevé statistique de vos connexions à la plateforme de téléformation est consultable par les enseignants.

#### 7 - REMBOURSEMENT

Dans un délai de 10 jours à compter de la signature du présent contrat, l'auditeur peut se rétracter et demander le remboursement de son inscription par lettre recommandée avec accusé de réception. La demande de remboursement ne peut porter que sur les frais de formation. Le droit d'adhésion annuel reste acquis au Cnam. Passé ce délai de 10 jours francs, aucun remboursement n'est possible sauf en cas de force majeure dûment reconnue par la commission de recours du Cnam Aquitaine.

#### 8 - EXAMENS

Selon les modules, les aptitudes et connaissances sont évaluées soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes combinés.

Le jour de l'examen, l'auditeur doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité en cours de validité. La carte d'auditeur ne peut faire office de justificatif d'identité.

#### 9 - COORDONNÉES PERSONNELLES

L'auditeur est tenu d'indiquer par courrier à l'antenne du Cnam de rattachement toute modification de ses coordonnées personnelles en cours d'année. L'auditeur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (article 34 de la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978).

Date: / /

Signature précédée de la mention « Bon pour adhésion »